

MONTJOIRE

Janvier à Mars 2023



HORAIRES d'OUVERTURE de la MAIRIE

Ouverte:

Lundi: 14h00 à 17h00

Mardi: 9h00 à 12h30 et de 14h à 19h00

Mercredi: 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30

Jeudi: 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Vendredi: 9h00 à 12h30

Fermée le lundi matin et le vendredi après-midi.

TOUTES les INFORMATIONS de la MAIRIE

Site mairie: mairie-montjoire.fr

Application téléphone: Illiwap

Réseaux sociaux: facebook

La vie du Village



VOEUX 2023

Le 13 janvier Madame le Maire a souhaité ses vœux aux Montjoviens.

Après les traditionnels remerciements, Madame le Maire nous a fait part des projets pour 2023.

Madame le Maire a également annoncé que Madame STAMBACH-TERRENOIR, Députée à l'Assemblée Nationale, organisera une visite de l'Assemblée Nationale pour nos élèves de CM1 et CM2 en octobre.



ORION 23

Quelle surprise, ce vendredi 23 Février, de voir des dizaines de militaires arpenter notre village!

C'est dans le cadre de la mission ORION 23 que des militaires ont été parachutés dans notre région. La salle des fêtes de MONTJOIRE leur a servi de refuge pour la nuit avant de repartir à leur exercice le lendemain matin!



PRIX du VILLAGE FLEURI

Notre village a, cette année encore, été retenu pour le concours des villages fleuris 2022 de la Haute-Garonne. Lors de sa visite le jury a su apprécier la propreté et les soins apportés à notre village.

Nous avons reçu le 3ème prix et les félicitations du jury

Un grand merci à nos agents techniques, reconvertis en jardiniers et des félicitations particulières à Camille pour son investissement dans ce projet!



Les Travaux

SALLE des FETES

Malgré les difficultés administratives rencontrées, notre projet de construction de la salle des fêtes devrait nous l'espérons voir le jour très prochainement.

ATELIERS MUNICIPAUX

Suite à la vente de deux bâtiments utilisés pour stocker une grande partie des outils et du matériel municipal, la construction de nouveaux ateliers municipaux adaptés aux normes sanitaires, sociales et techniques actuelles verra le jour dès que les études en cours seront terminées sur le site de la zone du Colombier.

MAISON des ASSOCIATIONS



Les travaux débutés depuis maintenant quelques mois à la "maison Garipuy" afin de lui donner une nouvelle vie avancent à grands pas.

L'inauguration de ce site emblématique devrait avoir lieu vers la fin de 1er semestre 2023.



ALAE



Après quelques semaines de retard, le nouvel ALAE a ouvert ses portes à la reprise des vacances de Février.



CIMETIÈRES

Une première phase de travaux à l'ancien cimetière vient de se terminer.

Nos agents techniques ont profité de la douceur de l'hiver pour refaire les marches. Les déplacements y seront beaucoup plus sûres.

Une deuxième phase de travaux d'aménagement permettra d'accéder aisément à la deuxième partie du cimetière.

Le nouveau cimetière, quant à lui, sera paré dans le printemps de nouveaux massifs pour le rendre plus accueillant encore.



JEUX ENFANTS



L'aire de jeux située aux abords de l'école a été réaménagée. Pour faciliter l'accès, le grillage a été enlevé.



Urbanisme

Depuis le 01 janvier 2023, la Mairie a repris l'instruction des dossiers ADS, Isabelle GOUSMAR, Maire, Jean-Pascal RAYNAUD, adjoint au Maire délégué à l'urbanisme et Isabelle BARDOU, chargée d'urbanisme se tiennent à votre disposition pour toutes questions.

AD'AU est un téléservice-guide destiné aux usagers pour constituer une demande d'urbanisme par voie numérique, pour tout type de travaux, en vue de déposer le dossier en Mairie afin de solliciter l'autorisation du Maire (édité par le Ministère chargé de l'urbanisme).

Où ?

- ▶ Sur service public.fr
- ▶ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>



Pourquoi faire ?

Ce service a pour objet de vous orienter dans la constitution de votre dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.

Comment ?

En créant facilement son compte personnel sur France Connect et en suivant 5 étapes :

1. Vous décrivez votre projet (munissez-vous des références cadastrales de votre terrain)
2. Le service sélectionne les informations que vous devez renseigner
3. Le service vous indique la liste des pièces que vous devez joindre à votre dossier, avec les caractéristiques attendues pour chacune des pièces (plans, notices, photographies),
4. Vous pouvez visualiser et télécharger le formulaire en ligne finalisé,
5. Si votre commune est raccordée, vous pouvez télétransmettre le dossier.

Les informations seront enregistrées automatiquement au fur et à mesure de votre démarche sur votre compte Service-Public. Vous pourrez vous interrompre à tout moment et reprendre la démarche plus tard.



ATTENTION : la démarche ne fonctionne pas sous le navigateur Internet Explorer 11.

LE PLUS

Ce nouveau service vous accompagne en continu dans la constitution de votre dossier de demande d'autorisation d'urbanisme. A l'issue de la procédure, vous trouverez le formulaire CERFA complété.

Quelles demandes sont concernées ?

Cette démarche concerne les demandes d'urbanisme ou déclarations suivantes : Certificat d'urbanisme / Déclaration préalable / Permis de construire / Permis d'aménager / Permis de démolir.



ATTENTION: Votre dossier n'est pas transmis automatiquement. Vous devez déposer votre CERFA et les pièces justificatives, constituant votre demande d'autorisation d'urbanisme, soit :

- > en l'imprimant et en le déposant au guichet de la mairie(en plusieurs exemplaires selon le cas, veuillez contacter la mairie,
- > en utilisant l'éventuel procédé de saisie par voie électronique, proposé par votre mairie.

Lien :<https://sve.sirap.fr/#/031383>

CCAS

COURS d'INFORMATIQUE

Le CCAS a organisé conjointement avec le CBE DU NET des cours d'informatique de niveau 1 pour les aînés du territoire. Ces derniers se sont montrés particulièrement assidus.

De nouveaux cours seront proposés à l'automne prochain!



REGISTRE PERSONNES VULNÉRABLES

Le CCAS et la Mairie de MONTJOIRE souhaitent mettre à jour le registre des personnes vulnérables afin d'aider les personnes fragiles et / ou isolées en cas de risques exceptionnels (canicules, grands froids, inondations...)

Ce registre des personnes vulnérables est nominatif et confidentiel.

Pour vous inscrire, il suffit d'appeler la Mairie au 05.61.84.98.08 ou par mail à ccas.montjoire31380@gmail.com, un membre de l'équipe vous recontactera.



REPAS des AINÉS

Le CCAS et la Mairie de MONTJOIRE ont le plaisir d'inviter les Aînés de plus de 65 ans au repas animé par Mylène ANGELS qui aura lieu le vendredi 12 mai à midi sous la Bergerie.

N'oubliez pas de vous inscrire en Mairie au 05.61.84.98.08 avant le 8 Mai 2023.

Pour les personnes qui n'ont pas de véhicule, un service d'accompagnement sera mis en place. Veuillez le préciser lors de votre inscription.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Nino THIBAUT né le 5 Janvier 2023 à TOULOUSE
Raphaël DAVIAU SCACHE né le 15 Janvier 2023 à SAINT-JEAN
Charbel SEDDAOUI né le 22 Janvier 2023 à TOULOUSE
Alice BETAT née le 28 Janvier 2023 à LAVAUUR
Hugo BESSIERE TURPIN né le 4 Février 2023 à QUINT FONSEGRIVES



Amandine PAROT et Jonathan VANZATO le 7 Mars 2023.

DÉCÈS

Pierre LAVA décédé le 15 Janvier 2023 à TOULOUSE
Jeannine DARNES décédée le 24 Janvier 2023 à MONTJOIRE
François GONNOT décédé le 3 Février 2023 à SAINT-JEAN
Jacques ARNAULT décédé le 5 Février 2023 à SAINT-JEAN
Alain ROUSSEL décédé le 14 Mars 2023 à SAINT-JEAN





Madame le Maire a pris un arrêté interdisant la circulation des véhicules à moteur sur une partie des chemins communaux.

Petit rappel également: les chiens doivent être tenus en laisse!

Un garde habilité par les services préfectoraux, est chargé de contrôler le respect de cet arrêté.



- 3 et 4 Juin 2023 : Fête de la Verrière
- 10 Juin 2023: Repas de la chasse
- 23 Juin 2023: Kermesse école
- 24 Juin 2023: Fête de la musique
- 30 Juin, 1er et 2 Juillet 2023: Fête du Village